



**Guide à l'usage des établissements
sanitaires et médico-sociaux
pour la campagne de vaccination
grippe / Covid-19 des professionnels
de la santé (personnels soignants,
administratifs, éducatifs et techniques)**



À l'attention des directeurs des établissements de santé et médico-sociaux des Hauts-de-France

Au début du mois de septembre 2024, un mail du directeur général de l'ARS vous annonçait le lancement à compter du 15 octobre de la campagne de vaccination saisonnière contre les virus de la grippe et de la Covid-19 et vous engageait à organiser toutes actions en faveur de la promotion et de l'accès à la vaccination de vos personnels sur leurs lieux et temps de travail.

Afin de vous accompagner dans le déploiement de cette double campagne vaccinale, une nouvelle version du kit de communication est mise à disposition par l'ARS, avec l'appui de l'assurance maladie et du Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAS) et du Centre Régional en Antibiothérapie (CRATB).

L'édition 2024-2025 du kit de communication est constituée :

- D'un mémo référent vaccination.
- D'un argumentaire.
- D'affiches.
- De deux séries de vidéos testimoniales.

Ces outils s'adressent en particulier :

- Au référent vaccination.
- À l'équipe opérationnelle / mobile d'hygiène.
- Au service de santé travail.
- Au service qualité.
- Au service communication.
- Au centre de vaccination le cas échéant.



LE MÉMO

Il permet de guider les référents vaccination dans la conception et la mise en œuvre d'actions de promotion et de dispensation de la vaccination au sein de leur structure. Il liste les structures ressources mobilisables, les outils mobilisables, précise les dernières actualités réglementaires, fait mention des actions probantes et propose un calendrier d'actions.

Le référent vaccination est l'interlocuteur privilégié de l'Agence régionale de santé sur les questions de vaccination. Au sein de l'établissement, il a un rôle de facilitateur pour déployer les campagnes de vaccination en lien avec l'ensemble des parties prenantes.

Afin de faciliter la mise en lien avec les services de l'Agence régionale de santé, vous pouvez faire connaître votre référent vaccination auprès de la sous-direction parcours de prévention par courriel à ars-hdf-pps-parcours@ars.sante.fr, avec les informations suivantes :

NOM Prénom :

Fonction :

Mail :

Téléphone :

Une animation régionale du réseau des référents vaccination sera également mise en place avec un webinaire de lancement co-animé par le CPIAS et le CRATB, en amont du lancement de la campagne.



L'ARGUMENTAIRE

(disponible sur le site internet de l'ARS). Il constitue une ressource pour les questionnements et les éclairages à apporter sur la vaccination dans les échanges entre le référent vaccination et

les autres professionnels de santé et personnels de l'établissement. Il est actualisé chaque année pour tenir compte des évolutions réglementaires, de l'évolution des recommandations vaccinales contre la grippe et le Covid-19, des vaccins disponibles et des recherches publiées.



DES AFFICHES

Elles ont été conçues cette année avec de nouveaux visuels représentant des patients, des résidents et des usagers interpellant leurs professionnels sur l'importance de leur vaccination pour une protection collective. Elles sont adaptées à chaque type d'établissement de santé et médico-social. Ces affiches ont vocation à être diffusées dans les lieux de passage des profession-

nels de santé et personnels non soignants mais aussi du grand public afin de maximiser leur impact.

Pour cette édition 2024, une version spécifique a été conçue pour les structures de formation des futurs professionnels de santé ainsi que pour les services de maternité, néonatalogie et pédiatrie



UNE SÉRIE DE VIDÉOS

Les vidéos réalisées en 2022 sont toujours accessibles et d'actualité. Elles recueillent le témoignage de professionnels de santé représentant les champs sanitaire et médico-social, de la petite enfance et des services d'aide à la personne issus de toute la région, pour encourager leurs collègues à maintenir et renforcer la vigilance vaccinale. Elles mettent en avant les expériences des professionnels de santé, leurs choix et motivations à se faire vacciner autant pour eux que pour les personnes qu'ils accompagnent ou soignent.

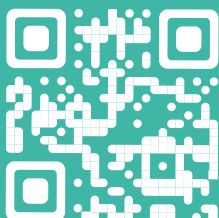
Ces vidéos peuvent être diffusées sur les écrans des salles d'attente ou des lieux de vie des professionnels de l'établissement.

DE NOUVELLES VIDÉOS sont également en cours de production. Elles valorisent les bonnes pratiques et initiatives efficaces mises en place dans des établissements sanitaires et médico-sociaux, à l'appui notamment d'équipes mobiles et opérationnelles d'hygiène ou de centres de vaccination.

DES BADGES



« Covid-19 – Grippe – Je suis vacciné – je me protège, je vous protège » à diffuser auprès des professionnels de santé et personnels vaccinés de l'établissement. Ces badges sont à récupérer auprès des équipes opérationnelles d'hygiène ou des équipes mobiles d'hygiène de l'établissement.



Pour le service qualité

Fiche descriptive de l'indicateur de qualité et de sécurité des soins « Couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier » 2024 (données hiver 2023/2024), dans l'attente de la fiche actualisée 2025.



Tous les éléments de communication de la boîte à outils sont disponibles en téléchargement sur le site de l'ARS Hdf.

POUR ALLER PLUS LOIN

ESPACE PROFESSIONNEL
vaccination-info-service.fr



ARS HAUTS-DE-FRANCE



CPIAS HAUTS-DE-FRANCE



VOS CONTACTS À L'ARS

DIRECTION PRÉVENTION PROMOTION DE LA SANTÉ

→ Elisabeth LEHU, sous-directrice parcours de prévention

→ Romain RODRIGUEZ, chargé de mission amélioration des pratiques préventives

✉ ars-hdf-pps-parcours@ars.sante.fr